

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2864 - JEUDI 16 MARS 2017



Les participants au dialogue du Centre interdiocésain

DIALOGUE DE LA CÉNCO

Les parties
prenantes à la table
de négociations

Les travaux sur l'Arrangement particulier reprennent ce 16 mars sur fond de crise au sein du Rassemblement et de guéguerre entre l'UDPS et le gouvernement sur le lieu d'enterrement d'Étienne Tshisekedi. L'objectif de ce dernier round des négociations directes reste, soulignons, de conclure rapidement l'Arrangement particulier pour une application rapide de l'Accord du 31 décembre 2016.

Lors de cette rencontre, les délégués des différentes composantes à ce forum vont revenir sur les différents points qui ont divisé les parties prenantes à l'accord signé le 31 décembre 2016. Il s'agit notamment de la désignation du Premier ministre et chef du gouvernement censé conduire le pays aux élections. La conclusion de l'Arrangement particulier, rappelle-t-on, avait été bloquée par le mode de désignation du futur Premier ministre.

Page 12

KASAÏ CENTRAL

Situation toujours
tendue à Kananga

La situation reste toujours tendue au Kasai central nonobstant l'arrivée dans la province du Vice-premier ministre chargé de l'intérieur venu prendre langue avec les miliciens Kamuina Nsapu, principaux auteurs de troubles dans la région. Alors qu'il était à son deuxième jour à Kananga, chef-lieu de la province, où déjà il s'activait en prenant les contacts nécessaires, Ramazani Shadari était surpris par un regain de violence perpétré par les miliciens dans plusieurs quartiers.

Ces derniers ont, en effet, fait irruption dans la ville, la mettant sens dessus dessous jusqu'à chercher à incendier l'une des maisons du gouverneur Alex Kandé, responsable selon eux de la mort de Kamuina Nsapu, le chef coutumier de qui ils se réclament, lequel fut tué il y a quelques mois dans la foulée d'une opération militaire.

Page 13



Le centre ville de Kananga

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'UDPS appelle à l'enrôlement
de ses partisans

Dans une note circulaire signée le 13 mars par son secrétaire général, Jean-Marc Kabund-a-Kabund, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) annonce clairement ses ambitions de s'impliquer dans le processus d'enrôlement des électeurs en cours en vue des élections générales qui doivent, sauf imprévu, se tenir à la fin de cette année 2017. Jean-Marc Kabund-a-Kabund dit attendre particulièrement de ses collaborateurs au sein du parti la mobilisation des combattantes et combattants ainsi que de toute la population de leurs circonscriptions respectives. L'enrôlement des partisans de l'UDPS éviterait au parti l'erreur commise en 2005 avec le boycott des scrutins matérialisé par le non-enrôlement de ses militants. Une attitude qui s'est révélée politiquement suicidaire pour l'UDPS qui, depuis lors, a beaucoup de son aura.

Page 12

VATICAN

Le pape annule son voyage
en RDC

La crise politique qui perdure au pays et les mauvaises relations entre l'Église et le pouvoir de Kinshasa seraient à la base de la renonciation du souverain pontife à se rendre dans la capitale congolaise en juillet prochain. Vatican n'a même pas vu l'opportunité d'envoyer à Kinshasa une équipe d'avance pour préparer la visite du pape comme cela est de coutume.

D'aucuns voient dans cette renonciation, l'expression de la dégradation des relations entre Vatican et Kinshasa. D'après des indiscretions, le pape refuserait par ce geste de cautionner le pouvoir établi en RDC qu'il jugerait illégitime et qui est censé passer le relais à un nouveau leadership national d'ici la fin de l'année. Kinshasa, de son côté, n'a pas mal pris l'annulation du séjour en RDC du pape et refuse de croire qu'il s'agit d'un désaveu.

Page 13

ÉDITORIAL

Signal

La mise en production du champ pétrolier de Moho Nord, annoncée hier de façon laconique par le groupe Total, envoie de toute évidence un signal fort au peuple congolais et à la communauté internationale. Avec sa capacité de production de 100.000 barils/jour, ses 34 puits forés en offshore et raccordés à une plateforme dite « à ancrs tendues », son investissement de 10 milliards d'euros ce nouveau champ démontre, en effet, que la baisse brutale de l'or noir sur les marchés mondiaux n'a en rien diminué la volonté des géants du secteur d'exploiter les ressources naturelles de cette partie de la planète.

Au-delà de la richesse qu'engendrera à terme, pour le Congo comme pour Total, ce vaste gisement situé au large de Pointe-Noire, dans les eaux profondes du Golfe de Guinée, Moho Nord traduit une confiance dans l'avenir qui tranche avec le pessimisme affiché de façon générale par les observateurs de la scène internationale. Sa mise en exploitation, alors que les cours du pétrole oscillent autour de 50 dollars US le baril et que personne n'ose prédire leur stabilisation durable, est fondée sur l'idée aussi simple que sérieuse selon laquelle l'émergence de l'Afrique s'accélérera dans les années à venir et que, de ce fait, les deux milliards d'êtres humains qui y vivent consommeront beaucoup plus d'énergie qu'on ne le croit ou l'imagine aujourd'hui.

En misant comme il le fait sur le développement durable qui fera de l'Afrique au sud du Sahara, dans les dix années à venir, l'un des marchés les plus dynamiques de la planète Total fait preuve de bon sens. Un bon sens qui ne date pas d'aujourd'hui puisque Christophe de Margerie, qui perdit la vie à Moscou dans un étrange accident d'avion le 20 octobre 2014, l'avait érigé en stratégie au point de faire du Congo, où il venait souvent, l'un des pivots de l'extension à venir des activités africaines du puissant groupe pétrolier qu'il présidait.

Mieux vaut le savoir et s'en convaincre alors même que les apparences sont contraires, la partie du monde où nous vivons fera dans les années à venir un bond en avant dont peu d'entre nous ont une idée précise. La mise en exploitation de Moho Nord, tout comme l'installation à Brazzaville du siège de la Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique ou le développement des activités du Groupe français Bolloré sont là pour le démontrer.

Les Dépêches de Brazzaville

INTERVIEW

Bonaventure Boudzika « Ceux qui rejettent les résultats de Ouesso sont contre l'évolution du pays »

Après avoir participé aux assises politiques de Ouesso tenues du 4 au 7 mars, le président du Congrès pour la démocratie et la République (CDR) s'est confié aux Dépêches de Brazzaville. Dans cette interview, Bonaventure Boudzika salue les avancées significatives enregistrées à cette concertation.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous venez de participer à la concertation politique de Ouesso, que peut-on retenir de ces assises politiques pour

gouvernement, mise en chantier depuis 2009, que le Congo réussit toujours à organiser les élections dans la paix ; la transparence et la quiétude.



lesquelles certains minimisent les résultats?

Bonaventure Boudzika : Ceux qui contestent les avancées significatives que nous gagnons dans chaque concertation, ce sont ceux qui n'aiment pas dialoguer, ils sont contre l'évolution du pays. Depuis 2009, le Congo a résolu de considérer le dialogue comme son mode d'action, comme sa façon de gouverner pour aplanir les différends. Nous savons tous que l'organisation d'une élection, surtout les résultats de celle-ci, sont souvent sources de conflits et de tensions dans le pays. Pour cela, tous ceux qui sont imbus de paix doivent s'asseoir pour regarder les conditions maximales d'organisation des élections. C'est grâce à cette initiative du

Ces élections sont toujours précédées par une concertation politique qui prépare la bonne tenue du scrutin. A l'issue de chaque rencontre, il y a toujours quelque chose que l'on gagne.

LDB : Quels sont les sujets que vous avez débattus lors de cette concertation politique ?

B.B : A chaque concertation, nous commençons toujours par faire l'évaluation des recommandations adoptées lors des éditions précédentes. Je puis vous rassurer que le maximum des points qui garantissent la transparence ont déjà été obtenus lors des concertations passées, notamment celle organisée à Sibiti qui avait obtenu le bulletin unique et celle de Dolisie qui

elle, avait arraché le recensement administratif. A Ouesso par contre, nous avons statué sur les acquis de toutes les éditions précédentes. Nous avons également réaffirmé la nécessité d'appliquer la biométrie, mais aussi et surtout la loi sur les partis politiques. Dans le cadre de la campagne électorale, nous avons décidé que le gouvernement transmette au Parlement la loi fixant un seuil ou un montant maximum, permettant à chaque candidat de financer sa campagne électorale, afin d'éviter la corruption.

L.B.B : La concertation de Ouesso a aussi décidé de la création de quelques nouvelles circonscriptions électorales. Au prochain mandat, le nombre de députés au Parlement passerait donc de 139 à 151. Cela ne coûterait pas trop cher à l'Etat, au moment où le pays est en crise ?

B.B : Compte tenu de l'étendue de certaines circonscriptions, nous avons décidé de la création de quelques entités administratives. De même, nous avons régularisé les situations administratives de Nkayi ; de Mossendjo et celle de Ouesso. Chaque exigence a un coût. Le pays avance, au fur et à mesure qu'il va de l'avant il est soumis aux exigences. Il est donc important qu'on s'arrime au rythme de l'évolution du pays. Cela vaut la peine malgré la crise sinon les populations qui habitent ces zones ne seront pas représentées à l'hémicycle. A Ouesso, à cause de cette situation économique, nous avons décidé que le grand découpage électoral se fasse après 2018. Nous avons soulevé par exemple le cas de la circonscription électorale de Madibou qui est plus vaste que les arrondissements 1, Makélékélé et 2, Bacongo réunis.

Propos recueillis par Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONCERTATION DE OUESSO

L'Upads explique les raisons de sa participation

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala a édifié la presse nationale et internationale sur les raisons de la participation de son parti à la concertation politique de Ouesso, au cours de la conférence de presse animée le 15 mars à Brazzaville. Il a également abordé les questions liées à la gestion des finances publiques par l'Etat.



Pascal Tsaty Mabiala (DR)

Le conférencier a indiqué que l'Upads mène un combat politique démocratique et pacifique. A la lumière du constat fait sur le non-respect des conclusions des précédentes concertations politiques, a-t-il déclaré, l'Upads est allée à Ouesso avec des suggestions relatives à l'organisation d'un recensement couplé à la biométrie, la reconstitution de la Commission nationale électorale indépendante, la réalisation d'un découpage électoral transitoire et minimal, ainsi que le plafonnement des dépenses de campagne électorale.

Pascal Tsaty Mabiala a reconnu, par ailleurs, que Ouesso a marqué quelques avancées dans le domaine de la gouvernance électorale. « Nous attendons la mise en application par le gouvernement des recommandations de Ouesso. Si la mise en œuvre de la biométrie a été renvoyée à 2018, les trois autres exigences de l'Upads ont été prises en compte », a-t-il précisé.

Contrairement à ce que la rue et la toile inventent tous les jours, a-t-il poursuivi, la présence de l'Upads à Ouesso n'a été ni un temps perdu, ni une compromission. « Dans les jours à venir, nous allons poursuivre les échanges avec le ministère en charge des élections en vue d'envisager le processus de reconstitution de la Commission nationale électorale indépendante et commencer à préparer les prochaines échéances électorales dans les conditions que nous souhaitons les meilleures afin de garantir la sincérité du vote et la légitimité des élus », a-t-il relevé. Le premier secrétaire de l'Upads a relevé au passage qu'il est surpris de constater que certains partis politiques sont motivés à prendre part aux différentes élections pendant qu'ils refusent de participer aux concertations qui les préparent, reconnaissant toutefois que chaque parti jouit d'une autonomie fonctionnelle, bien qu'étant dans une coalition politique.

Répondant à une question d'un journaliste relative à la place qu'occupe son parti au sein de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiala a précisé que l'opposition politique congolaise actuelle est circonstancielle parce qu'elle n'est pas structurée et manque de programme et de projet politiques.

Abordant la situation économique actuelle du Congo marquée par une crise financière, Pascal Tsaty Mabiala a exprimé l'inquiétude de voir le Congo se remettre sous un programme d'ajustement structurel, avec toutes les conséquences négatives sur le plan social.

Malgré l'embellie économique connue par le pays ces dix dernières années, marquée par les budgets excédentaires, une forte épargne à la banque centrale et la réduction de la dette extérieure à près de 90%, le Congo ne devrait plus connaître un recul économique de cette nature, a-t-il fait savoir.

Roger Ngombé

HYDROCARBURES

Total met en production le gisement pétrolier Moho Nord

La compagnie française Total a annoncé le 15 mars 2017, la mise en production du champ pétrolier Moho Nord, en mer profonde à quelque 75km au large de Pointe-Noire.

Il s'agit d'un projet dans lequel la participation de Total est de 53,5%, celle de Chevron Overseas Limited 31,5% et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) 15%.

Plus important projet pétrolier jamais réalisé en République du Congo, Moho Nord dispose d'une capacité de production de 100.000 barils par jour.

La mise en production de ce champ, qui conforte la position de Total en tant que leader en Afrique, augure de bonnes perspectives pour le Congo dont

l'économie dépend essentiellement des ressources du secteur pétrolier.

La production pétrolière du Congo a été de 250.000 barils par jour en 2016. Elle atteindra le seuil de 300.000 barils par jour en 2018, selon les estimations du ministère en charge des hydrocarbures du Congo.

Cette hausse de la production permettrait au Congo de supplanter la Guinée Equatoriale comme troisième producteur de l'or noir en Afrique subsaharienne après le Nigeria et l'Angola.

Présente en terre congolaise depuis un demi siècle, la compagnie Total opère la moitié de la production pétrolière du pays. En 2016, elle a produit 89.000 barils par jour.

Le gisement Moho Nord compte 34 puits forés raccordés à une plateforme à ancrs tendues, la première du Total en Afrique, et à une unité flottante de production baptisée «Likouf» où le pétrole extrait est traité avant d'être acheminé vers le terminal de Djeno au moyen d'un pipeline. Le projet Moho Nord fait partie du permis d'exploitation Moho Bilondo où le groupe Total opère depuis 2008.

Christian Brice Elion

ACTION HUMANITAIRE

Le conseiller municipal Romi Oyo annonce plusieurs activités dans sa circonscription de Ouenzé

Le conseiller Romi Oyo a étalé son programme annuel à la presse le 14 mars. Il a annoncé également la possibilité pour lui de se positionner aux prochaines élections législatives si sa base le lui autorise.

Elu conseiller municipal du cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, sous le label de l'association Avita 56, Romi Oyo, a annoncé un vaste programme d'actions humanitaires qu'il va lancer de façon continue dès cette deuxième quinzaine du mois de mars jusqu'à la fin de l'année 2017.

« Je vais relancer les activités au

parents (les mamans, les papas, les sœurs, frères et fils) », a déclaré Romi Oyo.

Le conseiller municipal a profité de l'occasion pour dresser le bilan des activités phares qu'il a menées en 2016. L'année dernière, dit-il, il a effectué en janvier la visite des malades de la circonscription de Ouenzé ; la visite des personnes âgées en leur appor-

ainsi que celui de football (qu'il organise d'ailleurs chaque année). Avec l'association Lissanga 242 dont il est le fondateur avec Marc Alain, ils ont tenu une conférence sur le harcèlement en milieu scolaire, vu qu'il y a plusieurs formes de harcèlements parmi lesquels le harcèlement sexuel. Ils ont participé aussi à la journée nationale du planting d'arbres à Kintélé. Le 28 novembre, ils ont organisé avec le secrétaire général de l'association Lissanga 242, Ulrich Mikia, une causerie débat sur la proclamation de la République. Le conseiller Romi Oyo a clôturé l'année 2016 par la visite de proximité des enfants de Ouenzé en leur apportant du sourire.

A la question de savoir s'il se présentera aux prochaines élections législatives, Romi Oyo, a répondu avec les mots qu'il faut. « La constitution de notre pays que nous avons votée, permet à tous les Congolais de se positionner à ces échéances, pourvu qu'on dépasse 18 ans d'âge. A ce que je sache, j'ai plus de 18 ans, donc si ma base me demande de continuer, je vais continuer avec elle. Par contre, si elle me demande d'observer, je ferai sa volonté. Aussi, je n'ai peur de personne, car l'adversaire, on l'affronte. Notre logo c'est le Tam-Tam. Il y a un dicton qui dit : « Un enfant joue au Tam-Tam et les grandes personnes dansent ». Si la population veut de moi comme député, je ne vais pas refuser. C'est elle qui a fait de moi conseiller, c'est elle aussi qui fera de moi député ».

Concernant la célébration de la Journée internationale de la femme, le conseiller Romi Oyo, pense que le nécessaire pour les femmes, ce n'est pas de s'habiller, mais plutôt de défendre leurs droits, chose qu'elles ne font presque pas.

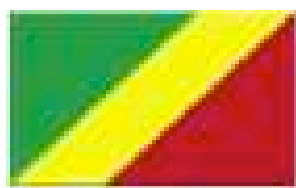
Bruno Okokana



les membres de l'association Lissanga 242 lors de la journée nationale du planting d'arbres

niveau de ma circonscription du cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, où j'ai été élu conseiller municipal. J'ai été toujours présent avec mes mandants, voilà pourquoi, nous sommes en train de travailler sur un planning donné. Nous allons lancer plusieurs activités à compter de cette deuxième quinzaine du mois de mars jusqu'à la fin de l'année 2017. Je le fais aussi en tant que fils de Ouenzé, en apportant un petit geste à mes

tant un petit sourire. Avec la naissance de la fondation Harris Oyo présidée par Cecilia Oyo et dont il est le président d'honneur, ils ont remis des kits scolaires complets (cahiers, sacs, etc.) à plus de deux cents (200) élèves de Ouenzé à l'occasion de la rentrée scolaire, et effectué la visite des enfants malades du service pédiatrique de l'hôpital de Makélékélé. Le conseiller Romi Oyo a organisé pour les jeunes de sa circonscription, des championnats de judo



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)
**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
 (SERVICES DE CONSULTANTS)**



Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
 Référence de l'accord de financement : 2100155019170
 N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001
 Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 • Analyser l'ensemble du système

national de l'artisanat ;
 • Etablir un état des lieux de l'environnement et des modalités d'organisation et de structuration des acteurs et des activités de l'artisanat ;
 • Etablir, particulier, la typologie des artisans et des entreprises artisanales ;
 • Etablir la cartographie des formations professionnelles des artisans ;
 • Définir les missions et les objectifs généraux, opérationnels et spécifiques de la chambre des métiers de l'artisanat et/ou du réseau des chambres des métiers de l'artisanat (départementalisation territoriale) ;
 • Discuter et proposer le cadre institutionnel de l'option retenue ;
 • Proposer sommairement ses activités stratégiques et opérationnelle dans un plan d'action à court, moyen et long terme ;
 • Proposer un schéma global et une feuille de route détaillée de son opérationnalisation ;
 • Procéder à une étude économique-financière de la mise en place et de la gestion de l'option retenue ;
 • Rendre compte à mi-parcours de l'exécution de sa mission ;
 • Rédiger un draft de la note de conception de l'option retenue et le soumettre

à la validation du ministère ;
 • Soumettre au ministère la version finale de la susdite note en prenant en compte les éventuels commentaires ;
 • Restituer et faire valider l'étude de faisabilité.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent

obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo ».

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
 A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
 Tél : (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31 ; e-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
 (SERVICES DE CONSULTANTS)**

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)
« RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE - DIAGNOSTIC, ASSORTIE DE RECOMMANDATIONS, SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE APPLICABLE AUX PME EN REPUBLIQUE DU CONGO »

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
 Référence de l'accord de financement : 2100155019170
 N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Recrutement d'une firme pour la réalisation d'une étude - diagnostic, assortie de recommandations, du dispositif juridique applicable aux PME en République du Congo ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

Sous la supervision du Directeur de Cabinet du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, le consultant devra :
 • Effectuer un état des lieux approfondi de l'environnement légal et réglementaire (volet juridique et fiscal) applicable aux PME

au Congo en général et à certains secteurs prioritaires en particulier tels que l'agroalimentaire, la transformation du bois, les services de transports et de logistiques, et les mines solides ;
 • Identifier les contraintes de mise en œuvre et de conformité qui affectent les PME en général et celles des secteurs prioritaires en particulier. Cette dimension nécessitera une rencontre avec les principaux partenaires institutionnels publics (Ministère des PME et de l'artisanat) et privé (représentants patronaux et associatifs) ;
 • Evaluer la fiscalité qui leur est applicable sur la base de la nomenclature des PME des secteurs prioritaires afin d'identifier les mesures incitatives à prendre pour accroître le secteur formel et l'attraction des IDE au Congo ;
 • Circonscrire la fiscalité par branche d'activités ;
 • Réaliser une étude comparative au regard des meilleures pratiques (dans des pays se trouvant dans la même région et/ou dans une situation similaire) et des recommandations du rapport « Doing Business » sur le Congo ;
 • Formuler de façon générale des recommandations permettant de mettre à niveau, actualiser et simplifier le cadre légal et réglementaire (volet juridique et fiscal) applicable aux PME.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE - DIAGNOSTIC, ASSORTIE DE RECOMMANDATIONS, SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE APPLICABLE AUX PME EN REPUBLIQUE DU CONGO ».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan et de l'Intégration
 Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
 A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
 Tél : (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31 ; e-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Le financement s'élève à plus de 60 milliards par an

Les études préliminaires sur le panier de soins et le coût associé pour la mise en place de l'Assurance maladie universelle (AMU) au Congo ont été validées par les experts nationaux, le 15 mars à Brazzaville. Le coût de l'AMU a été estimé à 60 045 367 456 FCFA soit 12 249 FCFA par tête et par an ou 1021 FCFA par tête et par mois, en distinguant un volume et un prix pour chaque item de prise en charge.

Ce montant inclut les tarifs (consultation, ordonnance), forfaits proposés en référence à des standards internationaux (moustiquaire, VIH). « Avec une taille moyenne de ménage de 4,3 personnes, on obtient 4389 FCFA par mois et ménage, selon les bases de données 2016. Les projections démographiques conduisent à une population en 2017 de 5,07 millions de personnes et à un rythme de croissance de 2017 à 2021 qui est de 2,5 % par an et non plus de 2,1 % par an », explique Alain Letourmy, chef de mission du cabinet Expertise France.

Un panier de consommation 2012 a été défini et actualisé pour 2017. La consommation a été estimée à partir des effectifs des divers groupes d'âge. Constat fait : la dépense progresse légèrement moins vite que la population totale. « L'indice des prix à la consommation a semblé ensuite une indexation pertinente au regard des producteurs de soins. Une fois la montée en charge du dispositif terminée, la couverture maladie universelle représentera un coût de l'ordre de 1 % du PIB. À l'horizon de 2021, l'ordre de grandeur restera le même »,

indiquent les experts du cabinet Expertise France.

En clair, le rythme d'accroisse-



Les experts au cours de l'atelier de validation (DR)

ment du coût sera un peu inférieur à celui de la population, à la structure du panier de soins inchangé. « A long terme, si le Congo connaît une réelle croissance économique, les tarifs des soins seront, de fait, indexés sur les salaires plutôt que sur les prix et des effets prix pourront conduire à une dérive du coût du dispositif, indépendamment des facteurs de consommation médicale », peut-on lire dans leur rapport.

Outre l'estimation du coût du panier, les experts ont, entre autres, planché sur les aspects réglementaires et conventions, la composition du panier de soins, les modalités de couverture des maladies dues à de nouveaux facteurs de risque.

Au nombre des dysfonctionnements du système sanitaire congolais, Expertise France a noté :

l'accès limité des populations aux soins et services médicaux ; une couverture encore insuffisante en CSI et hôpitaux de base ; la faible qualité des soins et services offerts, notamment par le public ; la disponibilité limitée des médicaments, réactifs, produits sanguins et autres produits médicaux ; ainsi qu'un défaut de financement public.

Pour rappel, ce régime intègre trois dimensions prioritaires à savoir : la santé mère-enfant ; les ma-

ladies transmissibles et tropicales négligées, ainsi que les maladies non transmissibles qui prévoient un traitement curatif complété par une dimension préventive. Le panier se présente en deux niveaux : un panier solde, c'est-à-dire des prises en charge de situation qui se feront à 100% sans ticket modérateur de la mère et l'enfant, ainsi que des maladies nutritionnelles.

Il prendra également en charge certaines maladies transmissibles et tropicales telles que : le paludisme ; le VIH/Sida ; la tuberculose et la prise en charge de certaines maladies non transmissibles comme l'hypertension artérielle et le diabète. Cette prise en charge est applicable tant pour la santé mère-enfant que pour les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles. En cas de référencement justifié, le transport sanitaire sera de même pris en charge.

Et un panier dit complémentaire pour lequel sera exigé un ticket modérateur, dont les montants sont négociables, concernera les maladies transmissibles et non transmissibles.

Une offre curative, en intégrant les programmes de gratuité existants, ainsi qu'une offre préventive et promotionnelle, de façon à diminuer progressivement l'incidence des pathologies actuelles, a également été pris en compte. L'objectif est de réorienter le contenu du panier de soins en fonction des besoins, tant dans son périmètre de prise en charge que dans son niveau de couverture des coûts.

Le secteur public renforcé est le principal acteur du dispositif AMU. Il devra être secondé par le secteur privé, le service de santé des armées, et l'offre professionnelle. Pour être plus opérationnel, il a été proposé de réactiver et développer les Comités de santé et de gestion, les relais communautaires et les Organisations non gouvernementales.

Même si les deux premières études ont été livrées à la partie congolaise, quatre autres études restent encore à être menées pour finaliser ce projet qui donne espoir à bon nombre de Congolais. Ce régime sera financé grâce aux cotisations des employeurs et travailleurs du secteur privé, des indépendants, de l'Etat employeur et des agents de l'Etat, des pensionnés.

Josiane Mambou Loukoula

unissons-nous
pour les enfants

unicef 

APPEL À LA CANDIDATURE N°CBR/2017/ALP/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville

Un Consultant (Personne morale ou physique) spécialisé dans l'organisation des retraites de personnel de type « Team Building »

Sous la supervision de l'Association Locale du Personnel en République du Congo, le consultant aura la responsabilité de mettre à la disposition de l'UNICEF une équipe de facilitateurs expérimentés pour animer la retraite 2017 du personnel du bureau qui compte un effectif de 35 staffs.

Le prestataire aura à proposer des activités qui permettront d'asseoir une dynamique de groupe, un esprit d'équipe et de compétition « Bon Enfant » tout au long des travaux, tout en respectant la sensibilité de genre et la culture.

Pour plus de renseignements, les termes références complets sont disponibles à l'UNICEF auprès de la section des Ressources Humaines.

Durée de la consultation

Une (1) semaine à compter de la date de signature du contrat.

Profil et Expertise du consultant

Lire les Termes de Références détaillés

Conditions de service

•Le consultant travaillera à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace de travail sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF durant la consultation.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 mars 2017 à 12 heures 30 minutes

COMMENT POSTULER :

Les dossiers de candidature sont à envoyés à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, UNIQUEMENT par courriel aux adresses suivantes : cbrrecruitment@unicef.org et CBR-Local_Staff_Association@unicef.org

UNION AFRICAINE

Moussa Faki Mahamat prend ses fonctions de président de la commission

Elu en janvier à la direction de l'Union africaine (UA) après avoir été depuis 2008 ministre des Affaires étrangères du Tchad, Moussa Faki Mahamat a pris, le mardi 14 mars, ses nouvelles fonctions de président de la Commission de l'organisation panafricaine au siège de la Commission à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Arrivé à la tête de l'exécutif de l'UA au moment où quatre pays - Somalie, Nigéria, Soudan du Sud et Yémen - sont touchés par une grave famine, Moussa Faki a promis de réformer l'institution et de s'attaquer aux nombreuses crises du continent.

« La famine qui ravage ces jours-ci de vastes régions d'Afrique constitue une vraie humiliation pour nous. L'immense potentiel

de notre continent et le taux de croissance économique enviable de nombreux Etats membres de l'Union ne nous laisse aucun argument justificatif de cette hideuse tragédie humaine », a-t-il déclaré dans son discours de circonstance. Cette famine est la « pire crise humanitaire depuis la fin de la Seconde guerre mondiale » avec un risque de malnutrition pour 20 millions d'habitants, selon l'ONU.



Moussa Faki (DR)

Le secrétaire adjoint aux affaires humanitaires des Nations unies, Stephen O'Brien, a indiqué mardi que 4,4 milliards de dollars étaient

nécessaires d'ici juillet pour éviter la catastrophe au Soudan du Sud, en Somalie, au Nigéria et au Yémen. Dans son intervention, le nouveau président de la Commission a, par ailleurs, évoqué un rapport du président rwandais Paul Kagame recommandant des réformes de l'UA. Dans ce document, le chef de l'Etat rwandais appelle l'institution à se distinguer d'autres organisations et concentrer ses efforts sur les questions clés comme la politique, la sécurité et la paix. « Nos procédures administratives doivent être adaptées aux exigences de réforme telles que proposées dans le rapport éclairant du président Paul Kagame », a poursuivi Mous-

sa Faki Mahamat.

Agé de 56 ans et doté d'une bonne connaissance des grands dossiers internationaux, le nouveau président de l'UA entend faire de l'engagement de son pays dans la lutte contre le terrorisme une priorité de son action.

Des observateurs estiment que son arrivée à la tête de la Commission de l'organisation continentale va marquer un probable recentrage autour des questions de paix et de sécurité, après le mandat de son prédécesseur, la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma. Celle-ci avait fait sa campagne sur le thème de « Développement et sécurité ».

Nestor N'Gampoula

DROITS DE L'HOMME

L'ambassade des Etats-Unis apprécie l'engagement des pays à travers le monde

Dans un communiqué de presse, le Département d'Etat américain a publié le 9 mars sa version 2016 du Rapport par pays sur la situation des droits de l'homme, dont la République du Congo.

Au Congo, l'Ambassade des Etats-Unis apprécie « l'engagement sans relâche » des activistes des droits de l'homme, des organisations non gouvernementales et des partenaires internationaux « dont les contributions inestimables font entendre la voix des victimes inconnues et invisibles des violations des droits humains ».

« La promotion des droits de l'homme est un élément fondamental de la politique étrangère des Etats-Unis qui constitue le fondement essentiel des sociétés stables, sûres et prospères. Le Congrès des Etats-Unis a mandaté ces rapports pour rendre compte aux décideurs sur les conditions des droits de l'homme dans près de 200 pays à travers le monde, y compris tous les Etats membres de l'ONU et tout pays recevant de l'aide étrangère américaine », peut-on lire dans le communiqué.

« Les spécialistes des droits de l'homme s'efforcent de rendre les rapports globaux objectifs et uniformes tant sur leur portée que sur leur qualité. Ils sont utilisés par les branches législatives, exécutives et judiciaires des Etats-Unis comme ressources pour définir les politiques et orienter les décisions, informer les engagements diplomatiques et déterminer la répartition de l'aide étrangère et de l'assistance dans le secteur sécuritaire », souligne le rapport.

Ces rapports sont également des références dans le monde entier par des défenseurs des droits humains, des législateurs, des universitaires, des entreprises, des institutions multilatérales et des ONG.

Le but de ces rapports, conclu le message, est d'aider d'autres gouvernements, des leaders de la société civile, des activistes et des individus à réfléchir sur la situation des droits de l'homme dans leurs pays respectifs et de travailler pour promouvoir l'obligation de rendre compte des violations et abus en vue d'améliorer la prospérité et la sécurité de tous. « Ces rapports soulignent un engagement à la liberté, à la démocratie et aux droits de l'homme garantis à tous les individus à travers le monde ».

Signalons que, le rapport annuel sur la situation de droits de l'homme porte sur les droits individuels, civils, politiques et des travailleurs reconnus à l'échelle internationale, tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres accords internationaux.

Yvette Reine Nzaba

NIGÉRIA

Le gouvernement nigérian a ordonné par décret au président de la Fédération nigérienne de football de soutenir la candidature de Issa Hayatou à sa réélection à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF). Cette décision a été prise afin de conserver les bonnes relations du pays avec le Cameroun, dont Hayatou est un ressortissant. Le décret tombe alors que le président de la NFF, Amaju Pinnick, avait publiquement annoncé qu'il soutiendrait le seul rival d'Hayatou, le Malgache Ahmad Ahmad, dans la course à la présidence de la CAF. Ce soutien à Ahmad Ahmad vaut à Amaju Pinnick d'être en conflit avec sa propre fédération, son ministre des Sports et le comité exécutif de la CAF.

EGYPTE

Le parquet égyptien a accepté la remise en liberté de l'ex-président Hosni Mubarak, acquitté début mars par la cour de Cassation pour la mort de manifestants en 2011 durant la révolte qui a provoqué sa chute. Actuellement retenu dans un hôpital militaire du Caire, il ne pourra toutefois pas se rendre à l'étranger, d'après son avocat. Hosni Mubarak avait été condamné à la prison à vie en juin 2012 mais un nouveau procès avait été ordonné par la justice. Le 2 mars, la cour de Cassation avait finalement confirmé l'abandon des charges. L'ex-raïs a été jugé dans plusieurs affaires depuis son retrait du pouvoir.

AFRIQUE

La COMIFAC se félicite des avancées en matière de gestion forestière

Les pays de l'espace du Bassin du Congo ont réalisé des progrès significatifs dans la préservation et la gestion durable des ressources forestières, depuis la création de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), à en croire le secrétaire exécutif de cette institution sous-régionale, Raymond Ndomba Ngoye.

« Beaucoup d'efforts ont été faits par nos Etats depuis la création de la COMIFAC à travers les instruments juridico-normatifs comme les normes d'exploitation, les plans d'aménagement », indique M. Ndomba Ngoye.

Née de la volonté des chefs d'Etat de l'Afrique centrale, la COMIFAC est une organisation intergouvernementale qui vise la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Selon le secrétaire exécutif de la

COMIFAC, «aujourd'hui, presque tous les pays membres de la COMIFAC sont engagés dans le processus APV/FLEGT avec l'Union européenne (UE) et notamment en ce qui concerne la certification des forêts».

Les instruments juridico-normatifs sont mis en place dans tous les pays membres de la COMIFAC ; ce qui justifie le fait que les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale ne fassent pas l'objet d'une exploitation irrationnelle.

Raymond Ndomba Ngoye explique qu'actuellement la quasi-totalité des pays de la sous-région se trouvent dans le processus de révision de leur législation forestière. L'objectif étant d'adapter la loi aux dernières mutations intervenues dans un secteur aussi stratégique dans les économies des Etats de la COMIFAC.

Le secrétaire exécutif de la COMI-

FAC estime que les pays membres de cette organisation disposent d'instruments qui leur permettent de mieux protéger la faune et la flore, ainsi que les bassins et plans d'eau que regorge l'Afrique centrale.

Concernant le conflit entre l'homme et la faune, il souligne : «Les éléphants partent de leur habitat naturel vers les populations pour détruire leurs cultures. Dans certains pays, il y a des fonds de compensation qui sont prévus pour lutter contre cette situation qui appauvrit les populations. Il y a beaucoup d'autres éléments, la création des parcs nationaux, la lutte contre l'exploitation illégale. Tous ces faits sont en train d'être jugulés à travers les instruments juridico-normatifs qui sont entre les mains des Etats».

Christian Brice Elion

L'échec de la levée d'impôts

Selon la cour des comptes européenne, les tentatives de l'Union européenne (UE) d'aider l'Afrique subsaharienne à récupérer davantage d'impôts sont mises en échec, à cause d'une application très approximative. Or l'UE avait affiché dans sa stratégie d'aide au développement une priorité d'aider les pays africains les plus pauvres à augmenter leurs taux d'impôts.

Une enquête fait apparaître une série d'incohérences, à la fois dans l'application des mesures que dans les conditions initiales imposées aux bénéficiaires. Près de 20% de l'aide au développement européenne passe par les programmes de ce type. En 2012 et 2016, près de 1,7 milliard d'euros ont transité vers la région, apprend-on. La responsable du rapport, Danièle Lamarque, explique que la mobilisation des recettes intérieures est une priorité de la communauté du développement. « L'aide européenne est cependant rendue contre-productive par des faiblesses dans l'élaboration et dans l'application des projets, ainsi que par des circonstances locales parfois difficiles », indique Danièle Lamarque.

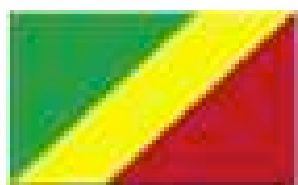
Parmi les raisons retenues sont cités la pauvreté et l'illettrisme, le troc, l'éloignement de groupes vivant de l'agriculture de subsistance, l'agriculture et une administration fragile. Ce qui complique la perception de taxes pour les gouvernements des pays les plus pauvres. C'est le cas du Cap-Vert, de la Centrafrique, du Mali, de la Mauritanie, du Mozambique, du Niger, du Rwanda, du Sénégal et de la Sierra Leone.

Dans leur conclusion accablante, les membres de la Cour des comptes se sont attardés sur les évaluations initiales des pays bénéficiaires. Les spécialistes estiment que « la nouvelle approche de la Commission a augmenté la capacité de l'appui budgétaire à renforcer la mobilisation des recettes nationales, mais que ce potentiel n'a pu être pleinement exploité en raison de faiblesses affectant sa mise en œuvre ». Les contrats initiaux n'étaient pas toujours complets, et les évaluations réalisées par la Commission « n'abordaient pas certains aspects fondamentaux de la politique et de l'administration fiscale », dans les cas étudiés.

L'évasion fiscale de grandes multinationales coûte près de 60% des revenus de certains pays africains. L'activiste

Stella Agara estime que l'UE ne fait pas assez pour lutter contre le phénomène. Selon la Cour des comptes, dans tous les types de contrats d'appui budgétaire, les conditions relatives à la mobilisation des recettes nationales, pourtant considérée comme « essentielle, ont été trop peu appliquées ». Des contextes nationaux difficiles ont même parfois empêché un dialogue régulier sur les politiques à appliquer. Résultat : l'absence de « priorités, objectifs, interlocuteurs et calendrier bien déterminés ». « Par ailleurs, des risques majeurs liés aux exonérations fiscales ainsi qu'au recouvrement et au transfert des recettes fiscales et non fiscales issues des ressources naturelles n'ont pas été évalués », indique le rapport. Ajoutant : « le contexte national et les sensibilités politiques, ainsi que la confidentialité de certains aspects, doivent être pris en compte dans la préparation du dialogue sur les politiques et la définition de sa forme, [...]. Le personnel des délégations européennes a maintenu un dialogue politique dans les circonstances très difficiles des pays en crise ».

Noël Ndong



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE
L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)

« TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION EN VUE
D'AIDER A LA REFORME DES PROCEDURES DU CENTRE DE FORMALITES ADMINISTRATIVES DES ENTREPRISES (CFE) »



Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : 2100155019170
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

1. Le Projet d'Appui au Climat des Affaires et à la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) est un projet d'assistance technique d'un montant de 10 milliards de francs CFA cofinancé par la Banque Mondiale et la République du Congo à hauteur de 50% respectivement.

L'objectif du projet PACADEC est d'aider à la diversification de l'économie congolaise en mettant un accent particulier sur la promotion des investissements et le développement du secteur privé congolais hors pétrole. Les secteurs hors pétrole privilégiés sont ceux dans lesquels la République du Congo dispose d'un potentiel significatif ainsi que des avantages comparatifs établis. Il s'agit notamment des secteurs de l'agroalimentaire, du transport, de la transformation du bois et des mines.

Le PACADEC s'appuie sur une stratégie double : (1) Le développement des chaînes de valeurs au sein des secteurs cités avec comme objectif de conserver toutes les étapes de transformation dans le pays de manière à créer des emplois valorisants et durables ; (2) Le développement et l'appui aux PME/PMI créatrices d'emplois et susceptibles d'appuyer le développement durable de ces chaînes de valeurs.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

La présente consultation vise à préparer l'informatisation du Centre des Formalités Administratives des Entreprises (CFE) pour améliorer ses performances et améliorer la qualité des services offerts aux entreprises ainsi que l'efficacité de la mise en œuvre des activités de ce Guichet Unique.

Il s'agit de mener, en collaboration et en concertation avec le personnel du CFE et toutes les administrations et autres parties prenantes au Guichet Unique du CFE, une description des processus administratifs et des procédures existante et se projeter dans la cible décrite par les études précédentes pour décrire les domaines fonctionnels à informatiser. Cette étude permettra de lancer une consultation pour le choix de solutions logicielles sur des domaines à déterminer. Les attributions de la mission du consultant s'inscriront en continuité avec les études précédentes, dont nous rappelons ci-dessous le contenu :

- Recensement des lignes d'activité ou processus de tâches en partant des missions principales et des fonctions du CFE par rapport à sa mission et ses objectifs de Guichet Unique pour la création des entreprises. Il y a lieu de s'assurer, lors de l'enquête, que les données collectées sont complètes et dépourvues de toutes particularités occasionnelles, et que les facteurs externes influençant l'atteinte des objectifs sont inventoriés (concordance avec les descriptions d'emploi, les comportements du personnel, l'existence de capacités spécialisées, l'absence de ligne d'activité nécessaire à la réalisation de l'objectif, la surcharge du poste, ligne d'activité disponible et non pourvue ou

assignée, ...);

- Analyse détaillée des liens entre les processus et la détermination de leurs effets sur la qualité des services offerts par le CFE, doit être établie par rapport à ses objectifs ; le recours à la méthode SWOT (Points forts, Points faibles, Opportunités, Risques) pourrait aider à identifier les problèmes, proposer des solutions adéquates, et établir des indicateurs permettant de renseigner sur les progrès réalisés par rapport aux résultats attendus ;
- Elaboration d'une matrice d'actions appropriées susceptible d'éliminer les dysfonctionnements, de contribuer à réduire le nombre de procédures, le niveau des coûts, et augmenter la productivité du personnel du CFE ainsi que la qualité des services offerts aux entreprises ;

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « au Code des Marchés Publics de la République du Congo » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune

obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 11 heures, heure locale et porter expressément la mention : « TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION EN VUE D'AIDER A LA REFORME DES PROCEDURES DU CENTRE DE FORMALITES ADMINISTRATIVES DES ENTREPRISES (CFE) ».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan et de l'Intégration
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31 ; e-mail : pade.pacacdec@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME)

« ETUDE SUR LA MIGRATION DU SECTEUR INFORMEL VERS L'ECONOMIE STRUCTUREE »

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : 2100155019170
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif au « Recrutement d'un consultant chargé d'effectuer une étude sur la migration du secteur informel vers l'économie structurée ». L'étude devra fournir une proposition élaborée d'une stratégie intégrée et d'une politique visant la maîtrise et la promotion de l'économie informelle ainsi que la migration de ses activités vers le secteur formel.

Les services prévus au titre de ce contrat, sous la supervision du Minis-

tère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel, comprennent les tâches ci-après devant être réalisées par le consultant :

- Faire un diagnostic et une analyse de l'organisation et du fonctionnement du secteur informel (recueil d'informations, analyse du dispositif réglementaire, de la typologie et des entités du secteur, des forces et faiblesses de la structuration du secteur, des contraintes de blocage et leurs causes ainsi que des opportunités de migration et leurs facteurs) ;
- Concevoir et proposer une stratégie et politique inclusive d'accompagnement (synthétisation des besoins et attentes exprimés par les différentes parties prenantes, la formulation d'une proposition de stratégie et politique d'accompagnement des acteurs)
- Elaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie et politique proposées.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéres-

sés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée

ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR LA MIGRATION DU SECTEUR INFORMEL VERS L'ECONOMIE STRUCTUREE »

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31 ; e-mail : pade.pacacdec@yahoo.fr

Le Coordonnateur du Projet,

Joseph MBOSSA

MARCHÉ DE L'INVESTISSEMENT

Les opérateurs congolais exhortés à saisir les opportunités du forum de Casablanca

A quelques heures de l'ouverture, ce jeudi de la 5^{ème} édition du Forum international « Afrique développement » qui se tient du 16 au 17 mars à Casablanca, au Maroc, la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, a exhorté hier, en présence du directeur général de Crédit du Congo, Mohammed Mejbar, les opérateurs congolais invités à saisir cette opportunité offerte à eux pour développer des partenariats susceptibles de dynamiser les PME congolaises.

« A vous de jouer votre partition et vous avez l'appui du gouvernement ici représenté par ma personne », a lancé la ministre s'adressant aux opérateurs, une dizaine évoluant pour la plupart dans le secteur des services.

Considéré à juste titre comme occasion offerte au Congo et à sept autres pays d'Afrique de présenter les opportunités qu'offrent leurs pays respectifs en matière d'investissement, le Forum de Casablanca est aussi le lieu pour les acteurs économiques et institutions de converger vers les types de partenariats souhaités.

Ainsi, au regard du potentiel considérable que dispose le Congo, la ministre qui représente, pour la première fois, le Congo au plus haut niveau depuis la première édition, en 2010, a insisté sur la nécessité de voir les opérateurs congolais tirer le maximum de profit et prendre conscience de la responsabilité qui est la leur pour mieux vendre le pays. « Il vous faut trouver des stratégies pour des relations plus étroites avec le Maroc, à l'instar des Etats de l'Afrique de l'Ouest, ce qui permettra de dynamiser les PME qui connaissent des problèmes de financement », a-elle



Photo de famille (DR)

insisté.

Valoriser le potentiel congolais dans divers secteurs porteurs

Fort de l'expérience marocaine qui se situe à une longueur d'avance du fait de son programme « Maroc vert » qui est le principal secteur économique de ce pays, le directeur général adjoint du Crédit du Congo, filiale du Groupe Attijariwafa bank, EL Kiram, a encouragé les autorités congolaises, mais aussi les opérateurs à tourner

vers différentes filières en attente de développement. Il s'agit des secteurs de l'agroalimentaire, de l'agro-industrie, du tourisme, de l'artisanat, de l'habitat et du BTP (bâtiment et travaux publics) pour lesquels le Maroc figure parmi les pionniers au niveau continental.

« Crédit du Congo, à la différence des sept dernières années, s'intéresse de plus en plus au financement des PME, en vue de leur dé-

veloppement », a précisé EL Kiram, soulignant que son groupe s'est résolu dans la création des Leasing qui est une offre spéciale dédiée à la Petite et moyenne entreprise.

Selon lui, à la différence des pre-

ment des PME, le directeur général de Crédit du Congo, Mohammed Mejbar, à quant à lui, invité les opérateurs congolais à se doter d'une vision et des stratégies en droite ligne avec les objectifs fixés.

« La mission de notre groupe qui est à 100% marocain est de rapprocher la Banque des entreprises africaines, en général et congolaises en particulier », a-t-il rappelé.

Pour cette édition, Crédit du Congo a dit avoir obtenu, au profit des opérateurs congolais, 120 rendez-vous d'affaires dont 45 étaient confirmés 24 heures avant l'ouverture du Forum, en attendant la négociation d'autres sur le stand pays représenté par l'Agence congolaise pour la promotion des Investissements.

« Apprenez à saisir les opportunités qui s'offrent à vous ; même pour les opérateurs restés au pays afin de mieux préparer la prochaine édition avec beaucoup plus d'ambitions comme le Burkina Faso dont le président de la République est l'hôte de cette 5^{ème} édition », a conclu Yvonne Adélaïde Mougany qui entend œuvrer pour un accompagnement post forum des opérateurs congolais.

La 5^{ème} édition du Forum international « Afrique Développement » se tient sur le thème : « Les nouveaux modèles de croissance inclusive en Afrique ».

De notre envoyé à Casablanca, Guy-Gervais Kitina

BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express

Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décodeur-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ Africa eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

ARRÊT SUR IMAGE



CONGO-RUSSIE

La construction de l'oléoduc Pointe-Noire -Ouesso à l'ordre du jour à Moscou

En visite de travail en Russie, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger a eu une séance de travail avec son homologue russe.

Jean-Claude Gakosso et Sergueï Lavrov ont passé en revue les conclusions issues de la 4e session de la commission intergouvernementale mixte de coopération économique, scientifique, technique et commerciale, tenue en décembre dernier à Brazzaville.

Au centre des préoccupations : la construction de l'oléoduc Pointe Noire -Brazzaville -Ouesso. Le chef de la diplomatie congolaise a souhaité le déplacement des hautes autorités russes lors du lancement des travaux. S'exprimant au cours de la conférence de presse conjointe qu'ils ont animée, le ministre russe a signifié l'intérêt de ce projet dans la consolidation des liens de coopération entre les deux pays. Les discussions entre les deux parties ont aussi dégagé la nécessité du dialogue politique

entre les deux Etats sans compter cette volonté d'élargir la coopération économique et commerciale, d'améliorer les liens humanitaires et de développer le cadre juridique des affaires.

Au-delà des questions bilatérales, d'autres sujets brûlants se sont invités aux échanges entre les deux ministres et leurs experts. Il s'agit de la Libye pour laquelle le président Denis Sassou N'Gusso pilote le Comité de haut niveau de l'Union africaine. La diplomatie russe étant, elle aussi, très impliquée dans la situation qui prévaut dans ce pays, Jean-Claude Gakosso avait de bonnes raisons de l'évoquer avec Lavrov. Les deux hommes d'Etat ont compris que « *la voie militaire en Libye ne mènera à rien de bon* ».



La partie congolaise aux pourparlers (DR)

Le ministre congolais s'est aussi entretenu avec le vice-ministre de l'Energie, Youri Senturine. En marge de ces rencontres de haut niveau, d'autres échanges sont signalés entre les diplomates congolais qui accompagnaient le mi-

nistre et certains responsables d'entreprises russes. Pour mémoire, c'est depuis le 16 mars 1964 que les deux pays ont tissé leurs relations diplomatiques et leur coopération avec, à la clé : la formation de centaines de cadres congolais

au nombre desquels l'actuel chef de la diplomatie congolaise. Cette visite en Russie est la deuxième qu'effectue Jean-Claude Gakosso en moins de deux ans en sa qualité de ministre des Affaires étrangères.

La Rédaction

MUSIQUE TRADITIONNELLE

« Demande aux esprits Kongo », un merveilleux spectacle présenté par le groupe Ngoma za Kongo

C'est au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville que ce groupe a présenté un spectacle impressionnant la fin de la semaine dernière, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Groupe composé de plusieurs artistes en perpétuelle recherche de nouvelles sonorités en s'inspirant des traditions Kongo, le groupe Ngoma za Kongo représente une grande diversité des sons et couleurs Kongo. Le nouveau spectacle qu'il a présenté au CCR a été monté en 2016. Il s'intitule « Demande aux esprits Kongo ». Quatre artistes dont deux dames et deux hommes ont presté au cours de ce spectacle extraordinaire très riche en musique et danse.

En effet, le public a assisté à un concert à deux parties sous la chorégraphie de Simplice Caroline Jam Boukaka. La première étant consacrée aux danses traditionnelles mais un peu améliorées, avec un look plus ou moins moderne. La deuxième, par contre, est consacrée aux rites Kongo. Au cours de cette deuxième partie, les artistes se sont habillés en soutines rouges, l'habillement de



Les artistes du groupe Ngoma za Kongo en plein spectacle (DR)

leurs ancêtres. « *Ce soir, nous avons présenté un spectacle que nous venons de monter. C'est sa première présentation publique. Nous n'avons pas au préalable donné un répertoire au public dans le but de leur laisser dans leur soif. D'habitude, lorsqu'on fait des spectacles, nous les présentons d'abord au public. Mais, cette fois-ci, vu que c'est pour la première fois que nous le présentons, nous avons voulu d'abord tester la réaction du public. Prochainement, nous donnerons tous les détails du spectacle au public. Cependant, pour nous, le spectacle était une réussite totale dès lors que la*

salle a vibré et le public est sorti satisfait. Quant à notre prochaine prestation, nous comptons jouer à l'Institut français du Congo d'ici la fin du mois d'avril », a déclaré son directeur artistique, Léonard Baniekona.

Pour le directeur du CCR, Sergey Belyaev, cela a été un moment important pour eux d'organiser ce concert à l'occasion de la Journée internationale de la femme qui est célébrée aussi par les Nations unies. « *Nous avons invité un groupe musical qui est très connu au Congo, Ngoma za Kongo. C'est un groupe qui a déjà donné un concert magnifique dans notre salle. Mais,*



Les diplomates accrédités au Congo suivant le concert du groupe Ngoma za Kongo (DR)

cette fois-ci, c'était une nouvelle composition du groupe avec des instruments très diversifiés, avec quatre artistes qui ont livré un concert donné normalement par dix personnes. Le concert a connu une audience importante avec la présence des ambassadeurs, de la représentante de l'Unesco au Congo, de la représentante de l'Agence française du développement. Cette audience a été motivée par la culture traditionnelle congolaise. Les expatriés présents à ce concert ont découvert cette culture », a-t-il expliqué.

Quant à la prochaine prestation musicale au CCR, Sergey Belyaev a dit qu'elle aura lieu le

8 mai à l'occasion de la fête de la victoire de l'Europe (fin de la guerre mondiale en Europe). Ce concert sera donné par le Chœur Sanctus, qui a déjà presté dans cette salle. Mais, entre-temps, le CCR aura bien d'autres activités qu'ils énuméreront dans leur brochure.

Notons que Ngoma za Kongo a été créé en 1999 par l'entrepreneur culturel et touristique Léonard Baniekona pour promouvoir la musique et la danse traditionnelles Kongo. Depuis sa création le groupe, qui est à la disposition des producteurs et festivals du monde entier, a fait plusieurs tournées en Afrique, aux USA et en Europe.

Bruno Okokana

TIC

Vers l'érection d'un musée national numérique à Brazzaville

C'est ten ant compte de la valeur patrimoniale d'une nation, d'un peuple et de ses richesses naturelles, surtout pour les pays du Bassin du Congo, que Patrick Nkounkou, responsable de ce projet entend monter le Musée national numérique (M2N) à Brazzaville.

du constant selon lequel, il y a la fragilité de la paix dans les Etats ou régions africaines, du fait des guerres ; des catastrophes naturelles et humaines, provoquant des pertes inestimables des trésors historiques et documentaires. Dès lors, réunir ces archives dans un endroit propre à garantir leur préservation et à optimiser leur consultation se révèle être d'une

importance fondamentale. Selon la coordination du M2N le future musée sera aussi un centre de documentation et d'information numérique sur les valeurs, coutumes et histoires, pour les droits de l'homme dans le but de conserver les archives. Le bureau de pilotage de la mise en œuvre de ce projet pourrait être constitué d'ici fin 2017. Il aura pour buts : créer une galerie d'exposition permanente et une autre temporaire de matériaux de nouvelles technologies de dernière génération et documents d'archives faisant partie de la mémoire des bibliothèques vivantes. De la même manière, un autre organisme du programme pour les bibliothèques et archives patrimoniaux, serait mis en place, pour la préservation et récolement de 2004 fichiers. Ce travail sera réalisé après accord et validation dudit projet. En mi-avril 2017, le comité procédera à la sauvegarde des fichiers sur supports électroniques. Le programme Congo News Arts et Labels, jouera le rôle de coordination de la numérisation des œuvres artistiques et culturelles, incorporées dans un système digital, téléchargeable et payant. Quant au site devant abriter le musée national numérique, l'étude préalable est faite par le cabinet d'architecture. L'avant-projet du bâtiment a été réalisé par l'équipe de la Start up, Ipat Design Innovation. Le souhait de la coordination est d'inaugurer ce musée national numérique pendant la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam).

Bruno Okokana



L'objectif visé par ce musée est de proposer un endroit où les générations actuelles et à venir peuvent connaître par le biais de témoignages, documents et objets de toutes sortes, grâce aux nouvelles technologies d'archives et de conservations numérisées.

En effet, Patrick Nkounkou est parti

IN MEMORIAM



16 mars 1987- 16 Mars 2017
Voici 30 ans que le vieux Dongou Gilbert Nestor nous a quitté. A cet effet une messe sera dite ce jeudi 16 mars 2017 à 15h00 pour commémorer sa mémoire. La grande famille de Mbaya et les enfants Dongou demandent à tous ceux qui l'ont connu d'assister à ladite messe et d'avoir une pensée pieuse pour lui.



14 mars 2014- 14 mars 2017, voici trois (3) ans jour pour jour, qu'il a plus au seigneur de rappeler à lui, son humble serviteur Mme Damarie Dzaba née Matouamouini. Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être chère. En ce jour de triste anniversaire, Charles Dzaba-Nieme, ses enfants et ses petits enfants prient tous ceux qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse pour elle et que son âme repose en paix.

REMERCIEMENTS



La veuve Nkounkou née Ngatsongo Colette remercie les parents, amis et connaissances pour mobilisation, soutien multiforme dont ils ont fait preuve lors du décès de Monsieur Nkounkou Philippe. A l'occasion de son 45ème jour du décès de son époux, une messe sera dite en son honneur à l'église Notre Dame de l'Assomption (derrière l'hôpital Militaire) à 10h précise.

NÉCROLOGIE



Le conseiller Gabin Ekoungou-lou et le quartier "Tricolores-Pangolins" ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances la mort du frère Bassiot Grège Gaston "Allias M'Box" décès survenu le 6 mars 2017 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 51 bis rue Mbétis Poto-poto.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du Lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





TES PAIEMENTS ULTRA RAPIDES
CHEZ CASINO, PARK'N'SHOP,
LES STATIONS TOTAL...
AVEC TA CARTE OU
TON STICKER AIRTEL MONEY.

En plus, **gagne 10%** de bonus
en crédit à chaque paiement!

Compose *128*2#



DIALOGUE DE LA CÉNCO

Les parties prenantes à la table de négociations

Les travaux sur l'Arrangement particulier reprennent, ce 16 mars, sur fond de crise au sein du Rassemblement et de guéguerre entre l'UDPS et le gouvernement sur le lieu d'enterrement d'Étienne Tshisekedi.

Une plénière de tous les délégués des composantes au dialogue de la Cénco se tient, sauf imprévu, ce jeudi à 16 heures au Centre interdiocésain à Gombe. Cela marquera, note une source proche de l'épiscopat congolais, la reprise des travaux sur l'Arrangement particulier. L'objectif de ce dernier round des négociations directes reste, souligne-t-on, de conclure rapidement l'Arrangement particulier, pour une application rapide de l'Accord du 31 décembre 2016.

Lors de cette rencontre, les délégués des différentes composantes à ce forum vont revenir sur les différents points qui ont divisé les parties prenantes à l'accord signé le 31 décembre 2016. Il s'agit notamment de la désignation du Premier ministre et chef du gouvernement qui doit conduire le pays aux élections.

La conclusion de l'Arrangement particulier, rappelle-t-on, avait été bloquée par le mode de désignation du futur Premier ministre. La majorité présidentielle, s'appuyant sur le pouvoir discrétionnaire du chef de l'État prévu dans la Constitution de la Répu-



Une vue des participants au dialogue de la Cénco

blique, exige du Rassemblement de proposer à Joseph Kabila un panel de trois noms dans lequel il va choisir la personne à nommer au poste de Premier ministre. Le Rassemblement, la plate-forme politique qui regroupe plusieurs partis et regroupements politiques de l'opposition, s'appuyant sur l'Accord de la Saint-Sylvestre, tient, lui, à donner un nom pour nomination.

Le Rassemblement frappé par une crise

Pendant que ces discussions

entre la majorité présidentielle et l'opposition veulent se relancer, le Rassemblement reste secoué par une crise interne. Le trou béant laissé par la disparition inopinée d'Étienne Tshisekedi est loin d'être couvert. Les deux camps : ceux qui sont avec Olengankoy et ceux qui sont derrière Félix Tshisekedi (président) et Pierre Lumbi (président du Comité de sages) continuent à rechercher, chacun, leur légitimité.

Mais déjà le tandem Félix Tshisekedi-Pierre Lumbi a suf-

fisamment pris de l'avance sur l'autre camp. Car, l'on note qu'Olengankoy aurait été éconduit lorsqu'il est allé proposer à la Cénco ses trois noms pour la primature. Pour la Cénco, Félix Tshisekedi reste le seul répondant du Rassemblement auprès des évêques. Donc, ces réalités font penser que les problèmes au sein du Rassemblement sont d'ordre interne et que sur le plan externe, surtout face aux évêques, le problème ne se pose plus, l'absence d'Étienne Tshisekedi est déjà

comblée. D'ailleurs, lors de sa 2e convention tenue le 14 mars afin de décider des actions à mener et des orientations importantes pour la survie de cette plate-forme, la Dynamique de l'opposition a décidé l'exclusion de ses rangs de Joseph Olengha Nkoy et le groupe d'opposants auteurs de la fronde au sein du Rassemblement de l'opposition. Ce renvoi définitif de la Dynamique est également motivé par leur rapprochement à Katebe Katoto.

Lucien Dianzenza

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'UDPS appelle à l'enrôlement de ses partisans

Le secrétaire général Jean-Marc Kabund-a-Kabund attend des cadres de ce parti la mobilisation des combattants et combattants ainsi que de toute la population de leurs circonscriptions respectives.

s'impliquer au processus d'enrôlement des électeurs. « Je vous rappelle la nécessité qu'il y a pour le parti de s'impliquer activement dans le processus d'enrôlement des électeurs en cours dans notre pays, en vue des élections gé-

rateurs au sein du parti la mobilisation des combattantes et combattants ainsi que de toute la population de leurs circonscriptions respectives.

Vigilance tous azimuts

Le secrétaire général de l'UDPS veut non seulement voir ses collaborateurs du parti et les populations de leurs circonscriptions respectives se faire enrôler mais également qu'ils soient des témoins dans les centres d'enrôlement, conformément à la loi électorale, pour prévenir toutes tentatives des fraudes.

Pour se convaincre de l'accomplissement des tâches, le secrétaire général de l'UDPS rappelle à ses collaborateurs au sein du parti qu'ils devront, à la fin de ces opérations,

transmettre à son office un rapport lié à celles-ci. « Une fois ces opérations achevées dans vos circonscriptions respectives, vous avez, chacun, l'obligation de me faire parvenir sans tarder un rap-

port circonstancié s'y rapportant », a-t-il noté. Pendant que certaines personnes pouvaient croire que la mort du Sphinx de Limete consacrait également la liquidation de l'UDPS, cette détermination affichée par le secrétaire général Kabund-a-Kabund de survivre l'UDPS à son leader Tshisekedi rassure sur l'avenir de ce parti politique. À côté, une autre opinion continue à exprimer sa crainte face aux querelles liées aux ambitions des uns et des autres au sein de cette formation politique ainsi que de certains membres de la famille Tshisekedi, qui « auraient tendance à considérer que l'UDPS était leur patrimoine familial ».

Au moment où l'on n'est pas encore tombé d'accord sur le rapatriement de la dépouille d'Étienne Tshisekedi et ses funérailles, beaucoup pensent que l'UDPS devrait lui faire honneur, en évitant ces querelles qui présagent un avenir sombre pour ce parti qui a fait ses preuves du vivant de son leader. L'enrôlement des partisans éviterait donc à l'UDPS l'erreur commise en 2005, lorsque le parti n'avait pas donné le mot d'ordre dans ce sens et n'avait prévu aucun candidat dans les différents scrutins. Tout en constituant une preuve sur sa volonté d'avoir des élections dans le pays, il lui permettra également d'avoir des électeurs pour élire les candidats qu'elle aura présentés.

L.D.



Un centre de la Cénco

Dans une note circulaire signée le 13 mars par son secrétaire général, Jean-Marc Kabund-a-Kabund, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) annonce clairement ses ambitions de

nérales qui doivent avoir lieu à la fin de cette année 2017 », a écrit le secrétaire général de l'UDPS.

Jean-Marc Kabund-a-Kabund dit attendre particulièrement de ses collabo-

KASAÏ CENTRAL

Situation toujours tendue à Kananga

Une certaine opinion regrette que la paix ne soit pas revenue à Kananga en dépit du passage du vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur venu résoudre la crise qui sévit au chef-lieu du Kasai central depuis plusieurs mois.

La situation reste toujours tendue au Kasai central nonobstant l'arrivée dans la province du vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur venu prendre langue avec les miliciens Kamuina Nsapu, principaux auteurs de troubles dans la région. Alors qu'il était à son deuxième jour à Kananga, chef-lieu de la province, où déjà il s'activait en prenant les contacts nécessaires, Ramazani Shadari fut surpris par un regain de violence perpétré par les miliciens. Ces derniers ont, en effet, fait irruption dans la ville, la mettant sens dessus dessous jusqu'à chercher à incendier l'une des maisons du gouverneur



Vue aérienne de la ville de Kananga

Alex Kandé, responsable selon eux, de la mort de Kamuina Nsapu, le chef coutumier de qui ils se revendiquent, tué il y a quelques mois dans la foulée d'une opération militaire. Dans plusieurs communes de Kananga, on a signalé des affrontements entre les forces de l'ordre et les Kamuina Nsapu. Des tirs de dissuasion de policiers auraient créé un mouvement de panique dans la ville qui a mis du temps pour retrouver sa quiétude. La vague de violence s'est propagée vers les autres provinces telles que le Sankuru

et le Kasai-Oriental qui ont également connu des troubles. Cette situation n'a hélas pas découragé Ramazani Shadari qui a poursuivi sa mission comme si de rien n'était. Après Kananga, il s'est rendu à Lusambo dans la province du Sankuru où un commissaire de police avait été tué par de

présomés éléments Kamuina Nsapu, puis à Mbuji Mayi, Mwene Ditu et Lomami, des villes qui n'échappent pas à la folie meurtrière de la milice de Kamuina Nsapu. Après cette itinérance, le ministre de l'Intérieur retournera à Kananga pour discuter avec les membres de la famille biologique du chef coutumier Kamuina Nsapu décédé afin de connaître leurs desiderata et voir comment trouver un terrain d'entente, au nom de la paix et de la stabilité de la région.

Alain Diasso

« La lutte contre les drogues illicites requiert une approche mondiale et multidimensionnelle », selon l'ONU

A l'occasion de la 60^e session de la Commission des stupéfiants (CND) organisée à Vienne, en Autriche, l'ONU a souligné la nécessité d'une approche globale et à multiples facettes face aux problèmes des drogues illicites.

En quête d'une approche plus globale du problème mondial de la drogue, 12 projets de résolution devraient être examinés cette année par la Commission. « Les efforts déployés par mon office contre les drogues illicites contribuent à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à la promotion de la paix et de la sécurité », a déclaré le Directeur exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), Yury Fedotov, exposant l'éventail complet des efforts mondiaux de son office contre les drogues illicites.

Il a souligné notamment l'aide apportée aux pays pour que les seigneurs de la drogue soient traduits en justice, la promotion de la coopération dans les secteurs de la justice et de la santé et le soutien de l'Onudc à des solutions alternatives aux condamnations ou aux peines pour infractions mineures. « Le développement d'alternatives vise non seulement à réduire la culture de la coca, du pavot à opium et du cannabis, mais aussi à améliorer les conditions socio-économiques des communautés agricoles marginalisées », a déclaré Yury Fedotov.

En étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Onudc travaille sur un certain nombre d'activités, incluant des pratiques exemplaires pour traiter les troubles liés à l'usage de drogues comme alternatives aux sanctions pénales. En partenariat avec le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida), l'office a également traité de façon accélérée les réponses au VIH/sida parmi les consommateurs de drogues et les détenus.

Concernant les suites données à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur le problème mondial de la drogue, Yury Fedotov a déclaré que l'Onudc se concentrait sur la « mise en œuvre pratique » des recommandations formulées dans son document final.

Josiane Mambou Loukoulou

VATICAN

Le pape annule son voyage en RDC

La crise politique, qui perdure au pays, et les mauvaises relations entre l'Église et le pouvoir de Kinshasa seraient à la base de la renonciation du souverain pontife à se rendre dans la capitale congolaise en juillet prochain.

Attendu en République démocratique du Congo (RDC) en juillet et août prochains, le souverain pontife n'effectuera plus le déplacement de Kinshasa comme initialement prévu. C'est dans les colonnes de l'hebdomadaire allemand Die Zeit que le pape François 1^{er} a exprimé son refus de ne pas se rendre dans la capitale congolaise mettant en relief la crise politique qui perdure au pays avec, en toile de fond, des incertitudes liées à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre qui achoppent notamment sur l'arrangement particulier relatif à la nomination du Premier ministre de la transition. « Il était prévu de me rendre aux deux Congo, mais avec Kabila cela ne va pas bien, je ne crois pas que je puisse y aller », a confié le pape au journal allemand. Une déception pour de nombreux catholiques congolais qui entendaient beaucoup de cette visite pontificale pour communier spirituellement avec celui qui incarne leur idéal religieux. Vatican n'a même pas vu l'opportunité d'envoyer à Kinshasa une équipe d'avance pour préparer la visite du pape comme cela est de coutume.

D'aucuns voient, dans cette renonciation, l'expression de la dégradation des relations entre Vatican et Kinshasa. D'après des indiscretions, le pape refuserait par ce geste de cautionner le pouvoir établi en RDC qu'il jugerait illégitime et qui est censé passer le relais à un nouveau leadership national d'ici la fin de l'année. Kinshasa, de son côté, n'a pas mal pris l'annulation du séjour en RDC du pape et refuse de croire qu'il s'agit d'un désaveu. « Il ne viendra pas et ce n'est pas un problème. La RDC a des problèmes certes, mais les autorités sont là, il n'y a pas désaveu », a indiqué le porte-parole du gouvernement Lambert Mende. Et de renchérir sur un ton interrogateur : « Si le pape ne vient pas, ça va changer quoi ici ? Il avait prévu de venir en RDC et en République du Congo. Mais s'il annule, où est le problème ? Vous avez vu combien de papes venir en RDC ? ». Pour l'officiel congolais, les propos du pape constituent un message lancé à la classe politique congolaise qui doit agir avec responsabilité pour sortir de la crise dans laquelle elle s'est em pêtrée, malgré elle.

A.D.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Calendriers

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

DIVISION 1-ZONE CENTRE SUD

Dibumba résiste à Lupopo

En match retard dans la Zone de développement centre sud, l'AC Dibumba a fait un match à égalité à Kananga avec le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi (1-1). Pour sa part, le président de la Ligue nationale de football, Jeef Kapondo, annonce le démarrage sans trêve du Play-Off de la Division 1, juste après la fin de la phase des groupes prévue probablement pour le 22 mars.

L'AC Dibumba n'a pas perdu, le 14 mars, au stade des Jeunes de Kananga au Kasai central, face Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi. Score de la partie : un but partout. C'était un match en retard de la 12e journée de la zone de développement centre sud du 22e Championnat national de football. Adebà de Dibumba a ouvert la marque à la 15e minute et Alidor Kayembe a égalisé à la 18e minute. Et le score n'a plus bougé jusqu'à la fin de la partie. Pour sa première participation à la phase des groupes de l'élite du football national dans la zone

centre sud, la formation d'AC Dibumba a réussi à se maintenir et ne sera donc pas reléguée au championnat provincial de football du Kasai central. Dans une autre rencontre de cette zone de développement, l'AS New Soger de Lubumbashi a été tenu en échec par la formation d'Océan Pacifique de Mbuji-Mayi, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, par la marque de zéro but partout, en match de la 15e journée. Il reste encore deux rencontres sur ce site avant la fin de la phase des poules, notamment le derby lushois entre le FC Saint-Éloi Lupopo face au TP Mazembe et la confrontation entre l'AS New Soger et le FC Lubumbashi Sport.

Classement zone centre sud

En attendant l'organisation de ces deux rencontres, le TP Mazembe est premier de cette zone de développement avec 42 points en 17 matchs joués et un goal différence de +34, suivi de Sanga Balende, 42 points également, mais après 18 matchs livrés et un goal différence de +23. CS Don Bosco occupe la troisième posi-

tion avec 37 points en 18 matchs et un goal différence de +14, devant le FC Saint-Éloi Lupopo (22 points en 16 matchs et un goal différence de -2). JS Groupe Bazano prend la cinquième position avec 21 points en 16 matchs et un goal différence de -1, talonné par FC Lubumbashi Sport, 17 points en 17 matchs. AC Dibumba sauve sa saison en occupant la septième place avec 17 points en 17 rencontres, se plaçant devant FC Océan Pacifique (16 points en 17 rencontres). Le FC Simba de Kolwezi se retrouve à la neuvième position avec 16 points, alors que l'AS New Soger est lanterne rouge avec 5 points seulement engrangés. Clairement, les trois clubs qualifiés pour le play-off sont TP Mazembe, Sa Majesté Sanga Balende et CS Don Bosco. V.Club, DCMP et Renaissance du Congo au Play-Off

Dans la zone ouest, la Ligue nationale de football doit organiser les matchs entre Shark XI FC contre FC Renaissance du Congo et V.Club opposé au Racing Club de Kinshasa. Dans cette zone de développement, l'AS V.Club,



le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Renaissance du Congo ont déjà composté leurs tickets respectifs pour le Play-Off. L'on attend la décision de la Ligue nationale de football sur les deux qualifiés de la Zone Est où un litige serait pendant entre l'AS Dauphin Noir et Bukavu Dawa. Deux équipes devront accéder au Play-Off sur ce site, mais trois clubs sont à égalité de points, notamment Bukavu Dawa, Muungano et Dauphin Noir.

Le président du comité de gestion de la Ligue nationale de football, Jeef Kapondo, a déclaré

qu'il n'y aura pas de trêve entre la phase des groupes qui pourra s'achever le 22 mars et le coup d'envoi du Play-Off. Le championnat national, a-t-il dit, a perdu beaucoup de temps à commencer par sa suspension par l'ancien ministre des Sports, Denis Kambayi, la trêve de la Coupe d'Afrique des nations et les rencontres des compétitions africaines interclubs. Quatre clubs du pays sont encore en lice en Ligue des champions (Mazembe et V.Club) et en Coupe de la Confédération (FC Renaissance et Sanga Balende).

Martin Engimo

BURUNDI

Le Conseil de sécurité « troublé » par la torture et les disparitions forcées

Réuni lundi au sujet de la situation sécuritaire qui prévaut au Burundi, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est dit « troublé » par des informations faisant état de torture et d'enlèvements dans ce pays, mais a ignoré les appels d'organisations de défense des droits humains à imposer des sanctions contre le régime de Bujumbura.

Le Conseil a néanmoins adopté à l'unanimité une déclaration à l'initiative de la France après quelques ajustements avec la Russie, la Chine et l'Égypte, qui s'opposent aux sanctions. Il a noté que la situation sécuritaire au Burundi est « restée globalement calme », mais s'est dit « alarmé par le nombre croissant de réfugiés quittant le pays et troublé par des rapports de torture, de disparitions forcées et de tueries ». Les membres du Conseil ont appuyé la proposition du médiateur Benjamin Mkapa, ancien président tanzanien, de tenir un sommet régional afin d'inciter le gouvernement et l'opposition à ouvrir des négociations interburundaises. Ils ont appelé les voisins du Burundi à « contribuer à une solution à la crise » et à « s'abstenir de soutenir les activités des mouvements armés de quelque manière que ce soit ».

Par ailleurs, les quinze États membres du Conseil de sécurité ont exhorté les autorités burun-

daises à signer un accord avec l'Union africaine pour le déploiement d'observateurs des droits de l'homme et d'experts militaires, dont seuls une poignée ont été autorisés dans le pays.

Selon l'ONU, des centaines de personnes ont été tuées et 390.000 personnes ont fui le Burundi depuis que le pays a sombré dans la violence, en avril 2015, après l'annonce par le président Pierre Nkurunziza de son intention de briguer un troisième mandat, qu'il a depuis remporté.

Pour tenter de faire face à la violation répétée des droits de l'homme, le Conseil avait autorisé en juillet dernier, le déploiement d'au moins 228 policiers de l'ONU au Burundi pour surveiller la situation sécuritaire et les atteintes à ces droits, mais le gouvernement a bloqué le déploiement de cette force.

Dans un rapport envoyé au Conseil de sécurité le mois dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était déclaré « très préoccupé » par les déclarations du président Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, suggérant qu'il pourrait demander un quatrième mandat. Pour le patron des Nations unies, une telle initiative « risquerait d'intensifier la crise » au Burundi.

Nestor N'Gampoula

ÉLECTRIFICATION

L'Afrique appelée à privilégier les initiatives ambitieuses

Le rapport 2017 de l'Africa Progress Panel (APP) propose des pistes concrètes afin d'accélérer l'accès à l'énergie des 620 millions d'Africains dépourvus d'électricité.

Le cercle de réflexion Africa Progress Panel (APP) a publié son rapport sous le titre « Lumière, puissance, action : électrifier l'Afrique ». Dirigé à l'intention des pouvoirs publics comme des investisseurs étrangers, l'objectif est cette fois-ci de fournir des informations pertinentes et des réflexions complémentaires utiles pour étayer la mise en œuvre des nouvelles initiatives publiques et privées ambitieuses.

En clair, développer des pistes concrètes afin d'accélérer l'électrification des pays africains. Un projet qui se confronte à un double impératif énergétique, « consistant à la fois à étendre l'échelle de l'électrification et à en accélérer le rythme », précise l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui préside l'APP. Une « tâche colossale » qui nécessitera un processus de transformation social et économique profond sur tout le continent.

Sur le 1,2 milliard de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité dans le monde, 53 % sont en Afrique, soit 620 millions de personnes, les deux tiers du continent. Même si quelque 145 millions d'Africains ont obtenu l'électricité depuis 2000, le rythme de l'électrification n'a pas partout suivi celui de la croissance démographique. « À moins que la cadence de l'électrification ne s'accélère, le nombre d'Africains dépourvus d'électricité aura augmenté de 45 millions d'ici à 2030 », prévient l'APP. Afin de « garantir à tous l'accès à des services énergétiques sûrs et abordables ; mettre en place l'infrastructure énergétique nécessaire à l'avènement d'une croissance inclusive et à la création d'emplois ; et limiter les émissions de carbone », le rapport préconise une approche panafricaine où les partenariats public-privé (PPP) sont facilités par les législations.

« L'Afrique est riche en ressources énergétiques, mais celles-ci ne sont pas uniformément réparties. Le commerce transfrontalier de l'électricité est donc indispensable », avance le rapport.

Aujourd'hui, malgré l'existence de cinq pools énergétiques régionaux et des projets d'interconnexions en cours, « seuls 8 % de l'électricité est commercialisée par-delà les frontières, détaillent les experts de l'APP, et ces pools ne sont pas reliés les uns aux autres. »

L'Africa Progress Panel propose comme solution impérative de développer le hors réseau et le mini-réseau, en associant les technologies de pointe et l'ingéniosité du caractère africain. Parmi les 315 millions d'Africains qui auront accès à l'électricité d'ici à 2040 dans les zones rurales, le rapport estime que « 30 % seulement seront raccordées aux réseaux nationaux, tandis que la plupart disposeront d'électricité grâce aux installations à usage domestique hors réseau ou aux mini-réseaux ».

« Nous ne pouvons plus nous limiter aux approches traditionnelles d'extension du réseau, qui ne sont plus viables, soutient Kofi Annan. Elles sont excessivement chronophages et ne répondent pas aux besoins des économies et des sociétés en pleine croissance. Au contraire, les États et leurs partenaires doivent en profiter pour redessiner leur avenir énergétique. »

L'édition 2015 avait secoué les institutions africaines et les investisseurs internationaux lors de sa publication au Forum économique mondial, en juin. Intitulée « Énergie, planète : saisir les opportunités énergétiques et climatiques de l'Afrique », l'étude de l'APP, dirigé par Kofi Annan, faisait un constat saisissant sur la situation énergétique du continent. Le document élaborait une vision d'avenir où l'Afrique pouvait prendre la place de meneur mondial dans les énergies renouvelables.

Josiane Mambou Loukoula

SALUBRITÉ

L'école primaire « Les trois Martyrs » a été assainie

Située au quartier la base dans le 1er arrondissement Émery-Patrice-Lumumba, cette école dont une partie de la cour avait été transformée en décharge sauvage a été rendue propre grâce à l'intervention de Fulbert Dzimbé, un citoyen de bonne volonté habitant le même arrondissement.

C'est sur la demande des populations du CQ 106 Base aérienne faite lors des rencontres citoyennes que Fulbert Dzimbé est intervenu pour apporter une solution à ce problème. Trois camions à benne et un chargeur ont été mobilisés le 12 mars pour venir à bout de la décharge dont les odeurs nauséabondes dérangeaient les élèves ainsi que les habitants des maisons environnantes. «C'était difficile pour nous de bien faire cours. Les mauvaises odeurs qui venaient de ces ordures nous dérangent à tout moment», a témoigné Samuel, élève en classe de CM2. Les déchets qui avaient réduit la cour de l'école s'éparpillaient sur les voies et dans les parcelles au moindre coup de vent.

D'après les habitants du quartier, cette décharge a été occasionnée par la présence d'un bac à ordures. Celui-ci, une fois plein, n'est pas aussitôt enlevé. Ce qui donne l'occasion à la population de déverser les ordures à terre ou sur le sol. Pour Jacky, mère de famille habitant juste à proximité de l'école, la meilleure solution à ce problème est que le bac à ordures soit déplacé. « Tant que ce



L'opération d'assainissement de l'école

bac sera là, les gens viendront toujours déverser leurs ordures ici. Cette décharge est celle qui restait des deux qui se trouvaient des deux côtés de l'école. Depuis qu'on a enlevé le bac qui se trouvait de l'autre côté, les gens ont cessé de jeter leurs ordures là-bas. Même si on a tout nettoyé ici, il faut que la mairie vienne enlever ce bac et le mettre à un lieu plus approprié. Même quand il est à moitié vide, les gens préfèrent jeter leurs ordures

à terre. Ils ne réalisent pas qu'ils mettent les autres en difficulté», a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, réhabilitée il y a quelque temps, l'école primaire Les trois Martyrs est dépourvue de mur de clôture. Pour la directrice de cet établissement, outre le déplacement du bac à ordures, l'autre problème est que l'école soit dotée d'un mur de clôture. De ce fait, elle a lancé un appel à toutes les bonnes volontés pour la construire afin de mettre les

enfants en sécurité. De son côté, Fulbert Dzimbé a estimé qu'après son intervention, la charge revient maintenant au chef de bloc, à la directrice de l'école et à la population environnante de veiller à ce que le lieu assaini reste propre. Notons que Fulbert Dzimbé n'est pas à sa première action à Lumumba. Le 5 mars, il a mobilisé quatre camions à benne et deux chargeurs pour débarrasser la décharge du quartier Saint-Pierre qui se trouvait entre le CETM 12

Août et la cathédrale Saint-Pierre. «Nous allons continuer à intervenir là où il y a des dépotoirs pour garantir la santé des populations et contribuer au vivre ensemble. Nous allons continuer à apporter au fur et à mesure des solutions pour l'intérêt général», a-t-il promis. Ce citoyen de bonne volonté prévoit, entre autres, la réhabilitation des éclairages publics et le curage des rivières dans certains quartiers.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PRÉSIDENT DE LA CAF

Qui l'emportera entre Issa Hayatou et Ahmad Ahmad ?

L'élection du président de la Confédération Africaine de Football (CAF) aura lieu ce 16 mars à Addis-Abeba en Ethiopie. L'incanable Issa Hayatou est candidat à sa propre succession pour un 8^e mandat. Face à lui, le malgache Ahmad Ahmad qui veut changer le mode de gouvernance... Le verdict des urnes départagera les deux opposants dans ce duel au sommet du football africain. Cette élection sera le point d'orgue des 60 ans d'existence de la CAF.

Président de la CAF depuis 1988, Issa Hayatou (71ans) semble avoir les faveurs des pronostics. Mais au football, rien n'est joué d'avance. Son challenger, Ahmad Ahmad, a lui aussi des soutiens capables de le propulser à la tête de la confédération continentale du ballon rond. Issa Hayatou jouera sans nul doute la carte de l'expérience et des réformes qu'il a apportées pour mettre les chances de son côté. Les promesses pour un avenir radieux du football africain ne manquent pas pour convaincre l'électorat.

Après 29 ans passés aux com-



Ahmad Ahmad (DR)

mandes de la CAF, le président sortant a réussi à obtenir cinq places au lieu de deux pour les pays africains au mondial. Sous son mandat, le continent a accueilli pour la première fois une phase finale de Coupe du monde (2010 en Afrique du sud). La liste n'est pas exhaustive. Dans le milieu du football Issa Hayatou s'est lancé dès l'âge de 28 ans : secrétaire gé-

néral de la Fédération camerounaise de football (1983), directeur des Sports du ministère de la Jeunesse et des Sports du Cameroun (1982-1986) puis président de la Fédération nationale de son pays (1986) ... Plus récemment, il a été président par intérim de la FIFA d'octobre 2015 à février 2016 après la suspension de Sepp Blatter. En 2002, Issa Hayatou est candidat



Issa Hayatou (DR)

à la présidence de la FIFA. Sepp Blatter l'avait battu.

Ahmad Ahmad, 57 ans, incarne l'alternance face au président sortant de la CAF. Il est le président de la Fédération malgache de football. Son troisième et dernier mandat s'est achevé. Candidat à la présidence de la CAF, Ahmad Ahmad focalise son programme sur plusieurs axes. Sur les Statuts de la

Confédération, il veut limiter à trois le nombre de mandats alors que la limitation de mandats avait été supprimée par le bureau exécutif sortant. Ahmad Ahmad prône, par ailleurs, le retour à 70 ans, l'âge pour exercer les fonctions de président... Ce jeudi 16 mars, chacun des deux candidats connaîtra son sort après le scrutin.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DU MONDE U-20

Les représentants africains connaissent leurs adversaires

L'Afrique a sélectionné ses représentants pour le mondial U-20 à l'issue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des moins de 20 ans qui a consacré la Zambie championne sur ses terres. Depuis ce 15 mars, la Zambie, le Sénégal, la Guinée et l'Afrique du sud savent à quoi s'en tenir.

Le tirage au sort de la phase finale de ce mondial U-20 a eu lieu ce 15 mars. La Guinée est dans le groupe A avec la République de Corée, l'Argentine et l'Angleterre. La Zambie est tête de série du groupe C dans lequel, elle en découdra avec le Portugal, l'Iran et le Costa Rica. L'Afrique du sud est dans le groupe D avec le Japon, l'Italie et l'Uruguay. Le Sénégal est logé dans le groupe F avec l'Equateur, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite. La phase finale se disputera du 20 mai au 11 juin en République de Corée. Elle mettra aux prises 24 sélections réparties dans six poules de quatre.

En rappel, le dimanche à Lusaka, les juniors zambiens ont remporté la Coupe d'Afrique des moins de 17 ans en battant en finale ceux du Sénégal sur un score de 2-0. Patson Daka a ouvert le score à la 15^e minute profitant d'une bourde du gardien sénégalais. Une autre erreur d'appréciation du même gardien a permis à la Zambie de faire le break à la 35^e minute. La Guinée a pris la troisième place de cette compétition, après sa victoire (2-1) face à l'Afrique du sud. Zambie, Sénégal, Guinée et Afrique du sud ont arraché leur qualification pour le mondial pour avoir atteint le dernier carré.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Fin de série de matches sans défaite pour l'AS Otohô

L'AS Otohô, leader du championnat congolais a tenu pendant dix journées avant de concéder ses deux premières défaites face à des clubs les plus mal classés.

mances sur les autres terrains. Pour ses six déplacements, cette équipe ne s'est imposée qu'une seule fois : le 31 janvier à Brazzaville face à Patronage Sainte-Anne (2-1), en match comptant pour la 4^e journée. Rassurée

classement provisoire.

Ses deux défaites relancent le championnat. Car avec un compteur resté bloqué à 24 points, le leader qui n'a pas su creuser l'écart, a désormais une énorme pression sur ses épaules. En l'absence de ses concurrents directs, l'AC Léopards et l'Etoile du Congo, 18 points chacun (dont plusieurs matches ont été reportés en raison de seizeièmes de finale des compétitions africaines) c'est le Club athlétique renaissance aiglon qui constitue une vraie menace pour lui.

Quand l'AS Otohô sort bredouille en deux sorties, les Aiglons eux, alignent deux victoires d'affilée notamment (1-0) à Dolisie face aux Jeunes Fauves et (2-0) face à Nathaly's à Brazzaville pour améliorer leur compteur à 20 points. Ce qui peut être un soulagement pour eux, c'est son match de moins que l'AS Otohô. La Jeunesse sportive de Talangaï retrouve le podium avec 19 points à la faveur de son nul de (2-2) face au FC Kondzo. Elle devance d'une unité La Mancha (18 points), dont le match de la 12^e journée contre l'Etoile du Congo a

été reporté. L'Interclub est revenu à la hauteur de La Mancha, grâce à son succès (3-1) sur Tongo football club. l'AS Cheminots tenue en échec (1-1) par Nico-Nicoy retrouve le milieu du classement devant la Jeunesse sportive de Poto-Poto, qui a battu Patronage Sainte-Anne (2-1).

J.G.E.



AS Otohô (DR)

Après s'être inclinée à Pointe-Noire (0-2) face au FC Nathaly's, l'AS Otohô n'a pas réussi à se relever face à l'AS Kimbonguela (ASK). Elle a encore chuté le 13 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat (1-3) lors de la clôture de la 12^e journée du championnat. Invaincue dans sa base à Owando, l'AS Otohô peine à confirmer les mêmes perfor-

par au moins un point pris lors des trois autres déplacements (1-1) à Pointe-Noire contre La Mancha, (2-2) à Dolisie contre les Jeunes Fauves et (0-0) à Brazzaville face à l'Etoile du Congo), le bon parcours de l'équipe qui évolue à Owando a été stoppé par le FC Nathaly's et l'ASK, deux équipes occupant actuellement la 15^e et 13^e places au